

FICHE PRESSE

La plateforme d'orientation et de coordination TND (PCO) : un outil pour accélérer le repérage et le diagnostic des enfants avec troubles du neuro-développement (TND) pour les 0-12 ans

La prise en charge précoce des enfants de moins de 7 ans présentant des troubles du neuro-développement (TND) est une priorité nationale afin d'éviter le sur-handicap.

Cette prise en charge précoce repose sur un repérage des signes d'alerte et un diagnostic le plus précocement possible. Alors que les 1ers signes d'alerte peuvent se manifester dès le plus jeune âge de l'enfant, le diagnostic des troubles du neuro-développement est aujourd'hui posé en moyenne vers l'âge de 6 ans ce qui traduit la difficulté existante pour les familles à obtenir des réponses selon cet enjeu.

Les plateformes d'orientation et de coordination portées par la Stratégie Nationale pour l'Autisme dans les TND ont donc vocation à assumer ce rôle d'accélérateur de parcours afin que tout enfant orienté vers elle bénéficie dans un délai de 15 mois environ d'un diagnostic et d'interventions adaptées. En 2019, l'ARS Corse a désigné l'association PEP2B comme porteur de la 1^{ère} plateforme d'orientation et de coordination. Ouverte dans un 1^{er} temps aux 0-7 ans, la PCO est élargie cette année aux 7-12 ans.

Une convention multi partenariale

L'élargissement de la PCO aux 7-12 ans est formalisé par la signature d'une convention entre les différents partenaires : associations (ADPEP 2A, ADPEP 2B, ARSEA, Espoir Autisme Corse , APF , ADAPEI, ADPS, UBDYS, les Tilleuls), l'Equipe relais handicap rare (ERHR), établissements sanitaires publics et privés (centres hospitaliers d'Ajaccio, Bastia, Castelluccio, clinique san Ornello, CERTA CHU la Timone), établissements et services médico-sociaux (IME les moulins blancs, IME les tilleuls), partenaires institutionnels (Collectivité de Corse à travers la MDPH, la PMI, les services de la protection sociale à l'enfance, l'assurance maladie, l'académie de Corse), et les représentants des professionnels de santé (URPS médecins libéraux, orthophonistes, orthoptistes, fédération Corse pour la coordination et l'innovation en santé)

Qu'est-ce que la Plateforme de Coordination et d'Orientation (PCO) ?

La PCO TND, dédiée aux enfants dont l'âge se situe entre 0 et 12 ans, est un véritable accélérateur de parcours de soins, proposant bilans et interventions précoces, dès le repérage d'un trouble significatif chez le tout petit enfant, en vue d'éviter l'errance diagnostique et limiter les sur-handicaps que génère un accompagnement trop tardif. La plateforme régionale de coordination et d'orientation est chargée d'organiser trois fonctions :

- **L'appui aux professionnels de la 1^{ère} ligne**, ainsi que des familles, notamment en assurant une fonction ressources ;
- **L'accompagnement et les interventions pluridisciplinaires auprès des enfants et des familles** dans le parcours diagnostique au travers notamment d'un conventionnement avec les structures de ligne 2 du territoire ;
- **La coordination des professionnels de santé libéraux ayant contractualisé avec la plateforme** et l'accompagnement de la famille dans le parcours mobilisant ces professionnels.

L'enjeu est d'assurer, par ce maillage territorial, l'accès aux ressources en professionnels spécialisés, quelle que soit la structure d'accueil de l'enfant, et l'accès à des propositions d'accueil pertinentes selon le profil de l'enfant.

La plateforme a débuté son activité en février 2020, pour agir sur la trajectoire développementale des enfants de moins de 7 ans et intervient aujourd'hui jusqu'aux 12 ans de l'enfant.

Concrètement, comment ça fonctionne ?



Tous les enfants âgés de 0 à 12 ans pour lesquels existe une suspicion de troubles du neuro-développement repérés par un intervenant de 1^{ère} ligne pourront bénéficier d'un parcours de bilan et d'intervention précoce sur prescription médicale dans les conditions suivantes :

- validation de la prescription par la plateforme dans les 15 jours après réception de la demande,
- premier rendez-vous de l'enfant et de sa famille avec un professionnel pour la réalisation d'un bilan dans les 3 mois après validation de la prescription médicale,
- une Réunion de Concertation Pluriprofessionnelle (RCP) à mi-parcours : au bout de 6 mois,
- une RCP de fin de parcours à 12 mois marquant une sortie de la PCO ou bien actant un renouvellement pour une seconde année maximum.

Ce parcours de bilan et d'intervention précoce est prévu pour une durée maximum d'un an. Avec la possibilité de renouveler une fois.

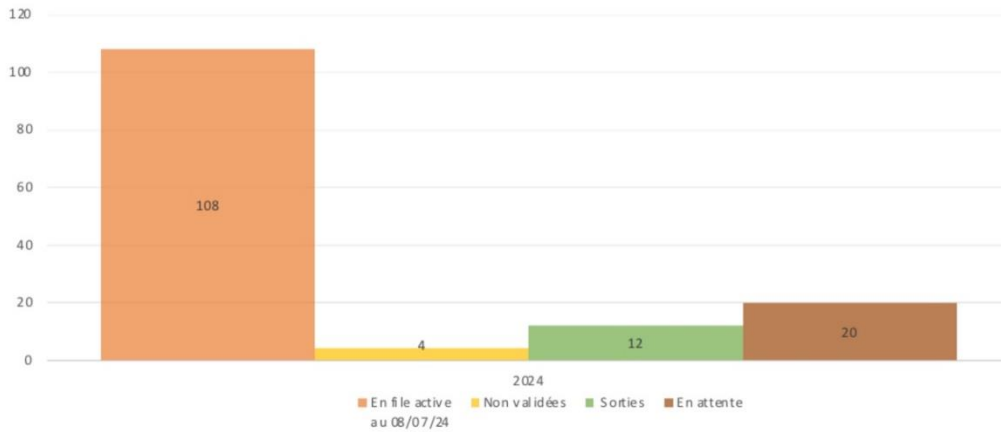
Les chiffres clés :

- ✚ En France, 1 nouveau-né sur 100 serait concerné par l'autisme.
- ✚ Pour la Corse (sur la base de 2300 naissances par an), cela concerne 23 naissances en 2023.
- ✚ Concernant les troubles du neuro-développement, en France, 15% de la population sont concernés par un ou des TND soit 120 000 naissances par an.
- ✚ Pour la Corse (sur la base de 2300 naissances par an), cela concerne 345 naissances en 2023.

Sources de La Haute Autorité de Santé (HAS) estime, sur la base d'études internationales

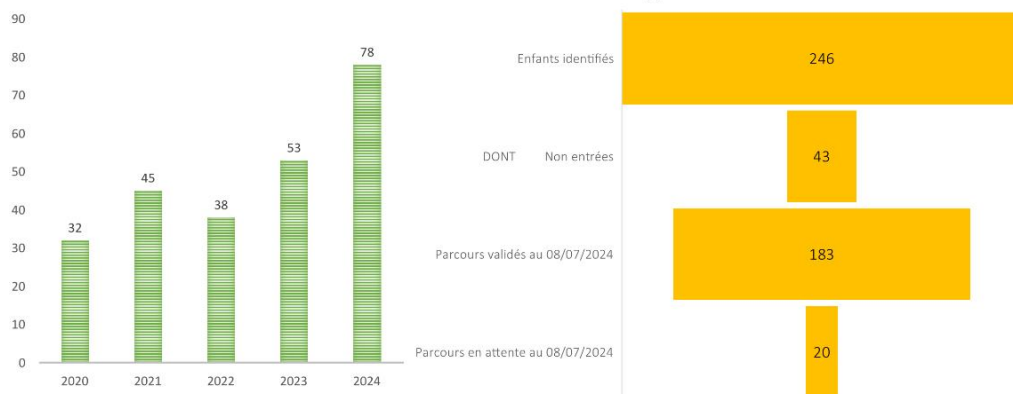


Activité de l'année 2024



Données historiques : depuis l'ouverture de février 20 au 08/07/2024

246 demandes d'adressage



5

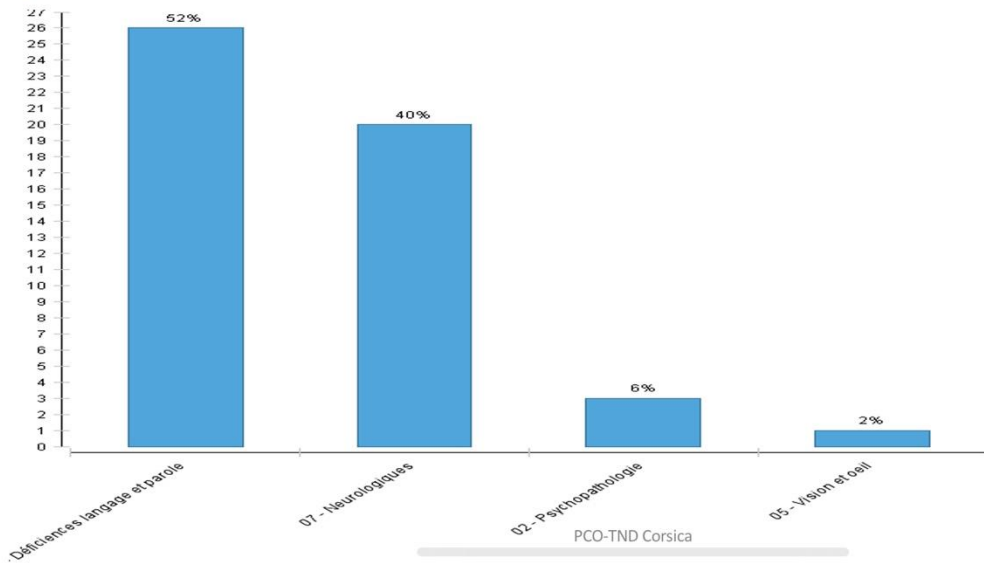


Nouveaux libéraux contractualisés

	HAUTE – CORSE		CORSE DU SUD		TOTAL / Professionnels
	Contractualisation 2024	Total	Contractualisation 2024	Total	
Ergothérapie	1	12	1	4	16
Psychologue /Neuropsychologue	0	10	0	3	13
Psychomotricien	1	8	1	6	14

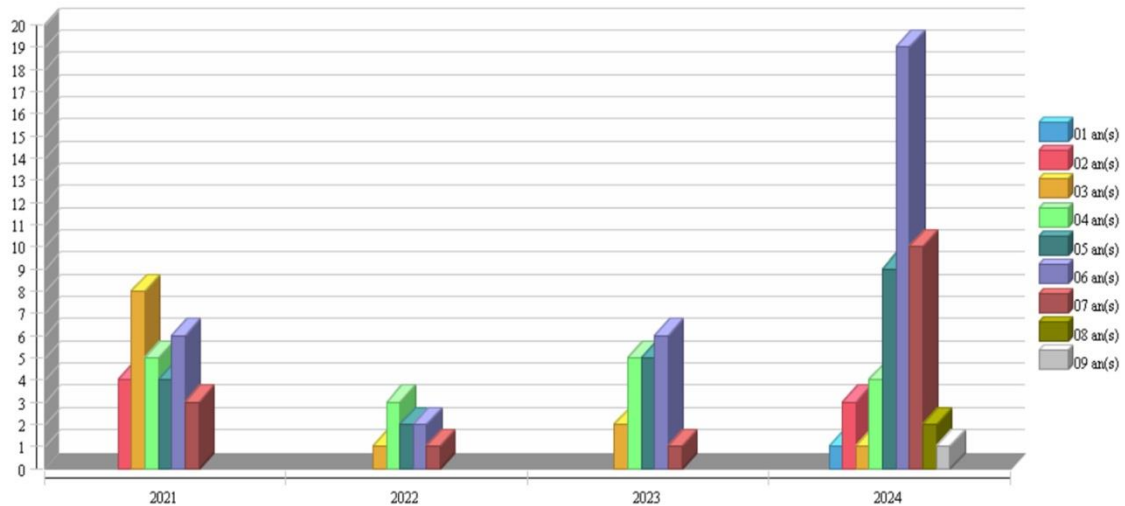


Profils diagnostiques de 2020 à 2024



Profils d'âge de 2020 à 2024

Pyramide des Ages sur 4 ans



Répartition pluriannuelle par type de Dossier sur la tranche d'Age [0-1 an] au 31/12 de l'année :

Contacts presse :

ARS : Corinne ORSONI corinne.orsoni@ars.sante.fr 04 95 51 99 32 / 06.75.40.54.07

AD PEP2B: Ursula Simeoni ursula.simeoni-pep2b@orange.fr 07 84 66 92 89